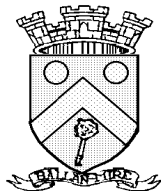


Mairie
de
BALLAN-MIRE
37510

Canton de BALLAN-MIRE

Ballan-Miré, le 16 octobre 2009

☎ : 02.47.80.10.00



COMPTE RENDU DU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2009

Affiché en vertu de l'article L 2121-25
Du Code Général des Collectivités Territoriales

00000000

Séance ouverte à 19 heures.

M. le Maire rappelle la création du Conseil Consultatif par délibération du Conseil Municipal en date du 21 novembre 2008. Trois des quatre premiers thèmes de réflexion soumis à cette nouvelle instance sont présentés au Conseil Municipal, conformément à l'article 2.6 du règlement intérieur du Conseil Consultatif.

Sont ainsi présentés les rapports sur :

- L'accueil des gens du voyage,
- La programmation des travaux de voirie,
- Le projet urbain de BALLAN-MIRÉ.

Le Conseil Municipal prend acte des rapports du Conseil Consultatif.

**Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour,
la séance est levée à 21 h 30.**

Le Maire

Laurent BAUMEL